

Introduction

Salim Chena, rédacteur adjoint de *Dynamiques internationales*

Le 5 juillet 2012, l'Algérie fêtait le cinquantième anniversaire de son indépendance. A cette occasion, *Dynamiques internationales* propose une réflexion sur l'Algérie contemporaine, par le biais d'une approche transversale de sa société et de sa politique, sans s'imposer une temporalité linéaire qui risquerait de réifier et naturaliser une histoire complexe dont certains pans restent encore à étudier. Il existe néanmoins une vitalité certaine des recherches sur l'Algérie, notamment sur l'histoire de la guerre d'Algérie et la naissance de l'Etat. Citons, par exemple, les recherches de Sylvie Thénault [2012] sur la politique répressive de la France pendant les « événements », complétées par Emmanuel Blanchard [2011] sur les pratiques policières à Paris vis-à-vis des « nord-africains ». La monographie sur le temps long de la région de Palestro – lieu d'une embuscade aussi violente que célèbre du FLN contre des rappelés français – par Raphaëlle Branche [2010] explore, quant à elle, la formation composite de cette violence qui puise ses racines dans la mémoire locale de la conquête française. Sur le plan international, Matthew Connelly [2011] a levé le voile sur l'action diplomatique du FLN qui a su transformer l'impasse militaire dans laquelle se trouvaient les troupes de l'intérieur en victoire politique dans les institutions internationales.

Toutefois, ce numéro procède autrement que par l'historiographie ou le simple bilan. Il rassemble des contributions qui cherchent à analyser l'identité politique algérienne, ses complexités culturelles, le positionnement ambigu de ses partis politiques, sa politique extérieure et africaine, ou qui reviennent sur la décennie 1990 marquée par le terrorisme et la gestion politique par la France de ses essais nucléaires dans le Sahara.

Ces cinquante années d'existence ont effectivement vu l'Algérie passer d'un Etat socialiste figurant parmi les leaders du non-alignement à une libéralisation économique négociée dans une conjoncture financière précaire durant les années 1980. A plus d'un titre, l'Algérie s'est révélée être à l'avant-garde des changements politiques et sociaux du Maghreb et du Machrek : le Printemps berbère de 1980 et les émeutes d'octobre 1988 la plaçaient au devant des revendications démocratiques dans la région ; la montée de l'islamisme et le déchainement de la violence terroriste dénotaient déjà des risques posés par la politisation de la religion, dans un monde qui n'avait pas encore connu le 11 septembre. Et pourtant, la sclérose du régime politique algérien n'est jamais apparue aussi forte que ces dernières années : si son environnement régional est en proie à des bouleversements politiques d'une ampleur sans précédent, l'apparence stationnaire de l'Algérie semble aller à rebours de l'histoire en marche.

La structure du pouvoir algérien se révèle être un enchevêtrement délicat d'intérêts politiques et économiques. Son caractère obscur est un héritage direct de la culture de la clandestinité dans laquelle évoluaient les militants nationalistes en rupture de ban avec le messalisme. Le rôle prépondérant de l'armée dans la politique algérienne est également un legs d'une indépendance acquise par la volonté farouche d'une poignée de personnes de se libérer du joug colonial par les armes. Or, c'est précisément la vie intérieure du FLN qui est à la source de la militarisation du régime : les bases extérieures, au Maroc et en Tunisie, ont vite supplanté des maquis intérieurs asphyxiés par les lignes Challe et Maurice. Les luttes d'influence ont aussi très tôt marquées l'Algérie : en 1957, l'assassinat par ses pairs d'Abane Ramdane, qui a transformé le FLN en véritable organisation politique, est d'ailleurs pris comme le point de départ de la fameuse primauté du militaire sur le politique et de l'extérieur sur l'intérieur, à l'inverse des principes qu'il avait édicté l'année précédente lors du Congrès de la Soummam.

L'interruption du processus électoral en janvier 1992 par une partie du haut commandement militaire, craignant qu'une prise de pouvoir par les islamistes du Front Islamique du Salut sonne le glas de leur mainmise sur la rente pétro-gazière et n'entraîne une épuration de ses rangs « à l'iranienne », a achevé le processus par lequel l'armée s'est imposé comme une composante incontournable du régime. Jusque-là cachée et maîtrisée par la personnalité charismatique et la fine gestion des équilibres internes de Houari Boumediene ou jouant un jeu d'influence plus subtil auprès de son successeur, l'armée allait désormais occuper la façade du pouvoir tandis que le pays s'enfonçait dans les méandres du terrorisme et de la lutte antisubversive. Ce n'est qu'une fois la situation sécuritaire relativement stabilisée, et à la suite de la démission surprise du président Liamine Zeroual, lui-même ancien militaire, que ceux que l'on appelle « les généraux » ou « les décideurs » remettent les institutions à un civil qu'ils ont eux-mêmes cooptés.

La présidence d'Abdelaziz Bouteflika, qui avait refusé au dernier moment la magistrature suprême que lui proposaient ces mêmes généraux en 1994, profitera d'un relatif retour au calme et d'une conjoncture économique plus que favorable. Il ne cessera alors de tenter d'étendre son pouvoir, clamant lui-même refuser d'être un « trois-quart de président ». Le décès dans la première décennie des années 2000 de certains des généraux les plus influents, les réseaux de clientèle tissés par Bouteflika et son frère Saïd, les facilités accordées à des sociétés étrangères (chinoises, émiratis, égyptiennes), l'immense masse financière accumulée par la Sonatrach, la compagnie nationale des hydrocarbures, ont été pour Bouteflika des outils indispensables pour assoir son influence politique. Cela n'est pas sans susciter des rivalités au sein du pouvoir : s'il

était connu de tous que l'étendue des prébendes obtenues par les généraux dans les décennies précédentes dans le commerce extérieur et l'activité économique intérieure équivalait à une véritable mise en coupe réglée de l'économie algérienne, les années de présidence de Bouteflika ont vu se développer le commerce informel, reposant sur quelques « barons » dont la puissance financière, bien qu'acquises grâce à des appuis au sein du régime, en font désormais des acteurs non négligeables de la scène politique.

La spéculation et les pénuries organisées sur différents produits et denrées ne sont-elles pas constatables dans les évolutions aussi rapides qu'importantes des prix au détail ? L'importance du marché parallèle des devises n'est-elle pas l'expression d'une économie dans laquelle des acteurs discrets profitent de ses faiblesses structurelles ? L'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, n'a-t-il pas ouvertement accusés ces « barons » d'être à l'origine des émeutes de janvier 2011, consécutives à la flambée du prix de l'huile et du sucre ? Si ces déclarations ont surtout l'utilité de nier tout caractère politique aux révoltes quotidiennes des Algériens, l'impuissance avouée du gouvernement de lutter contre ce qu'il qualifie lui-même de « mafia »¹ est déjà un indice du niveau d'intrication entre dirigeants politiques ou militaires et « affairistes » de toutes sortes. Dès lors, cette apparente stabilité du régime algérien ne saurait se justifier par une étrange apathie populaire, s'expliquant trop simplement par la crainte d'un retour à la violence des années 1990. La force de l'autoritarisme algérien repose, au contraire, sur les réseaux de clientèle, intérieurs et extérieurs, qu'ont construits les dirigeants algériens comme l'a montré très rigoureusement Mohamed Hachemaoui dans la revue *Esprit* en juin 2011.

Ce « système de gouvernement », pour reprendre ses mots, a des conséquences tragiques sur la société et l'économie algériennes. D'abord, il mine bien entendu la légitimité des institutions et la loyauté des citoyens vis-à-vis d'elles : ainsi, le vote – toujours faussé par la fraude – n'apparaît plus comme le moyen légitime de la négociation entre les citoyens et l'Etat ; celle-ci se fait plus facilement soit par l'émeute localisée ou la route coupée en guise de protestation, soit par la volonté d'intégrer les échelons inférieurs du clientélisme algérien. Ensuite, c'est le fonctionnement même des institutions qui est vicié : si la grande corruption est une antienne du discours et des représentations vernaculaires ou subalternes sur l'Etat ou les institutions en Algérie, la petite corruption dans les différents services administratifs trouve dans la précédente sa propre justification morale. Enfin, la mise en œuvre des politiques publiques n'échappent pas à cette perversion par le jeu de la corruption. Pour ne citer que le plus récent, le scandale de

¹ « Ce qu'Ahmed Ouyahia a dit à la télévision », *Dernières nouvelles d'Algérie*, 1er avril 2011.

l'autoroute Est-Ouest – prévoyant près de 1 500 km de voies – démontre que la manne pétrolière et les enquêtes de corruption sont avant tout un moyen de gestion des équilibres politiques, tout comme la rente permet d'acheter la paix sociale par une redistribution partielle.

Ainsi, si cinquante ans après l'indépendance, l'économie reste si dépendante de ses revenus pétroliers et gaziers, c'est plus par une gestion néo-patrimoniale des richesses, associant acteurs économiques et dirigeants politiques et militaires, que par l'échec des projets successifs visant son développement [Medard, 1991]. Ce sont les « cercles » concentriques, décrit par l'éditorialiste Kamel Daoud², qui n'ont pas intérêt à rompre le système d'importation sur lequel repose l'économie algérienne pour en faire une économie productive. En 2011, l'Algérie a importé pour 46 milliards de dollars de produits divers, dont 8 milliards de produits alimentaires : il est difficile de croire que cette situation soit liée aux caractéristiques naturelles et socio-économiques d'un pays qui était auparavant considéré comme « le grenier de la France »...

Cette situation est connue de tous les Algériens. Le langage populaire a un mot pour cela : *el bogra*. Difficilement traduisible, ce qui est aujourd'hui un véritable « concept » de l'environnement sociopolitique algérien met le doigt sur le double processus d'humiliation de la population par les détenteurs du pouvoir et du capital, et le mépris dont ils font preuve vis-à-vis du citoyen *lambda*. Ce mot inclut aussi bien la corruption, la violence symbolique et physique des institutions, l'arbitraire, le clivage social radical entre les possédants et les autres, les conditions de vie dégradantes des classes les plus défavorisées... Dans les décennies précédentes, l'expression « *el kabouç wa el carta* » (le pistolet et la carte, sous-entendu des services de renseignement) désignait l'arbitraire du pouvoir incarné par l'ancienne Sécurité militaire, aujourd'hui Direction du Renseignement et de la Sécurité (DRS). Mais, les pratiques répressives de ce que beaucoup considèrent comme une véritable police politique restent d'actualité : les intimidations à l'encontre de Zoheir Aït Mouhoub, journaliste d'investigation ayant publié des enquêtes sur le commerce informel, ou l'arrestation arbitraire et les procès hâtifs faits à des militants démocrates ou à des syndicalistes autonomes démontrent non seulement la pérennité du système autoritaire algérien, mais surtout la crainte que lui inspire sa propre population.

² Kamel DAOUD, « En Algérie, impossible de savoir qui gouverne », *Slate Afrique*, 4 octobre 2012.

En dépit de plusieurs clivages sociaux, économiques ou culturels, l'année ayant précédée les « Printemps arabes », l'Algérie connaissait plus de 10 000 émeutes, mouvements sociaux ou sit-ins dans l'ensemble du pays. Pour l'année 2012, ce sont plus de 5 000 mouvements de protestation qui ont été enregistrés entre janvier et août. Les causes en sont multiples mais toujours similaires d'un bout à l'autre du pays : coupures d'électricité trop fréquentes, contestation des listes d'attribution des logements sociaux, absence d'eau courante, manque de gaz lors d'un hiver particulièrement dur, chômage... A El Tarf, dans l'est du pays, des citoyens ont érigé un mur sur la chaussée pour protester contre les décharges sauvages, l'état des routes et la pollution. Couper la route ou affronter localement les forces de l'ordre sont des faits quotidiens dans un Etat possédant 200 milliards de dollars de réserves de change et qui est désormais créancier du FMI. Mais le développement des syndicats autonomes, de sites d'information indépendants, de mouvements d'opposition depuis l'étranger, la création d'un Observatoire algérien des droits de l'Homme, la mobilisation étudiante en 2011, la création de mouvements de revendication démocratique dénotent, au contraire, d'une vitalité de la contestation pacifique du pouvoir, inédite depuis la guerre civile des années 1990.

Finalement, l'image d'un pays stable, uni contre la « main de l'étranger », s'avère bien précaire et ne peut résister à une analyse rigoureuse des faits. Malgré une vie politique artificiellement organisée, des réformes souvent plus contraignantes que les textes précédents, et des partis politiques sans véritable base militante, ce sont dans les marges de la société et du système algériens que se trouvent les manifestations les plus prometteuses d'une dynamique de changement pacifique, mais surtout d'une vivacité et d'une énergie longtemps étouffées des forces sociales algériennes.

Dynamiques internationales souhaite contribuer à la compréhension de ce contexte algérien si particulier. C'est pourquoi ce numéro s'ouvre sur un texte de **Thomas Serres** portant sur la thématique de l'unité dans les discours politiques algériens. Si cette idée d'un peuple algérien soudé a été le moteur de la conquête de l'indépendance et de la contestation du colonialisme français, elle s'est aussi révélée être un utile outil de consolidation et de coercition du pouvoir depuis le coup d'Etat de Boumediene contre Ahmed Ben Bella en 1965, au nom de la proximité de l'armée avec le peuple, jusqu'à la Concorde nationale lancée par Abdelaziz Bouteflika, pour favoriser la réconciliation nationale à l'issue de la guerre civile. Inversement, le discours du Front Islamique du Salut s'appropriait l'idée de l'unité populaire algérienne, par un mélange des références théologiques avec le nationalisme algérien, dans son objectif de renversement de

l'Etat-FLN. Une fois réifié le « peuple-objet » analysé par T. Serres est, ainsi, utilisé dans la « mise en scène [de] la cohésion étatique et [de son propre] consentement ». L'unanimité ayant caractérisé le jeune Etat algérien, décidé à suivre la voie d'un socialisme spécifique, a certes servi les premiers jalons de la construction nationale post-indépendance, mais a aussi été un moyen d'unification forcée « par le haut » d'une Algérie plus complexe et différenciée que ces discours ne le laissent supposer.

En effet, s'il existe un héritage inconscient de la culture politique française en Algérie, c'est bien celui du jacobinisme, du centralisme et de l'homogénéisation culturelle. Dès l'été 1962, la nation algérienne a tenté de se définir, sous l'influence du nassérisme, comme musulmane, arabe et socialiste. Or, comme le montre les textes de Leïla Benhadjoudja et de Dida Badi, il existe une diversité culturelle indéniable en Algérie, notamment dans les populations berbères. Comme le rappelle justement **Leïla Benhadjoudja**, l'opposition entre « arabes » et « kabyles » est avant tout un outil de division construit par le pouvoir colonial, qui sera ensuite repris et utilisé, après l'indépendance, pour discréditer les revendications démocratiques et culturelles des *imazighen*. La production de l'hégémonie culturelle arabe s'est réalisée dans l'enseignement et les politiques linguistiques des gouvernements successifs et, aujourd'hui encore, il arrive que certains prénoms berbères soient refusés par les agents de l'état-civil. L'arabisation de l'enseignement a permis, d'une part, de marginaliser la langue française et, d'autre part, les dialectes berbères. Là encore, sous l'apparence d'un peuple homogène fantasmé, il a été question d'étouffer la diversité linguistique, culturelle et religieuse propre à l'Algérie. Or, cette construction a été d'autant plus puissante que plus des trois quarts des algériens n'avaient pas accès à l'éducation au moment de l'indépendance. Le recours à des coopérants étrangers, égyptiens ou syriens notamment, ont fourni les bases de la montée en puissance de l'islamisme : les pays arabes pouvaient ainsi se décharger de leur propre opposition issue des Frères musulmans. A cela s'ajoute la différence de statut socioéconomique entre diplômés arabophone et francophone qui renforcera le ressentiment des premiers à l'égard des seconds. Un autre élément souligné dans cet article réside dans le rôle de la Kabylie dans les revendications démocratiques depuis la guerre de libération jusqu'au « Printemps berbère » de 1980 et le « Printemps noir » du début des années 2000. Le pouvoir d'Etat, en Algérie, s'est donc également construit et consolidé par la défense d'une oppressante hégémonie culturelle arabo-islamique : « Depuis l'indépendance, l'État algérien a fabriqué une identité officielle et a utilisé l'arabité et l'islam comme des instruments de contrôle. Par ses politiques linguistiques, l'État a limité les espaces de liberté, et par le fait même l'identité berbère. De plus, l'arabité préconisée était aussi une arabité importée qui brimait l'identité de tous les Algériens ».

Une autre communauté berbérophone, celle des touaregs ou *tamasheqs*, est analysée par **Dida Badi** dans sa relation à l'Etat central. Peuple nomade, éparpillé dans l'espace sahélo-saharien, les touaregs vivent dans le grand sud algérien ; pour comprendre l'éloignement et l'enclavement de cette population, il faudrait encore rappeler que les 2 000 km qui séparent Alger de Tamanrasset, sont aussi ceux qui séparent Paris d'Alger³. La politique d'intégration des touaregs à l'Etat central a reposé sur la scolarisation des enfants, qui a permis la sédentarisation. Un autre élément a été le maintien de l'institution traditionnelle de la chefferie *tamasheq*, l'*amanukal*. Par ce biais, et en nommant Baye ag Aghamok à la vice-présidence de la première Assemblée nationale, il a été possible de renforcer symboliquement l'intégration nationale des touaregs, de garder un moyen de négociation avec leurs tribus, de déléguer la gestion des conflits par le respect de la tradition, tout en favorisant l'émergence de groupes sahariens arabophones pour en contrebalancer l'influence. C'est également par le développement infrastructurel que les touaregs algériens n'ont pas fait preuve des mêmes tendances revendicatrices que leurs homologues maliens ou nigériens. En 2012, alors que l'*amanukal* siégeait à l'Assemblée nationale comme représentant des touaregs, celui-ci a décidé de se retirer de la course à la députation : de cette manière, tout en se plaçant au dessus des partis, « il met à l'épreuve l'adhésion des Kel Ahaggar à leurs institutions traditionnelles » mais a aussi « permis d'ouvrir le jeu politique devant les jeunes Kel Ahaggar qui étaient jusque-là hésitant à s'investir en politique de peur de casser l'unité et la cohésion de leur confédération s'ils se présentaient sur des listes concurrentes de celle du parti politique de l'*amanukal*. ». Le retour à une légitimité traditionnelle laisse donc penser qu'une nouvelle relation peut s'établir avec l'Etat central dans le contexte de la crise malienne.

Dans sa contribution, **Nedjib Sidi Moussa** propose une étude du positionnement des partis algériens face à l'Union Pour la Méditerranée. L'auteur se place d'emblée dans le paradigme transnationaliste qui permet de faire interagir les dimensions internes et externes dans la définition des positions partisans algériennes sur une question de politique étrangère. L'idée d'une organisation commune entre les deux rives de la Méditerranée n'est pas nouvelle ; l'Algérie, avant l'indépendance, appartenait à la Communauté Economique Européenne (CEE), et ensuite plusieurs accords économiques ont approfondi la relation algéro-européenne jusqu'à la signature d'un accord d'association en 2002. Actuellement, des négociations sont en cours pour l'intégration de l'Algérie à la Politique Européenne de Voisinage (PEV), après un refus algérien en 2007. Cependant, le positionnement des partis algériens sur cette question de coopération

³ L'Algérie est d'ailleurs, depuis la partition du Soudan, le plus grand pays africain par sa superficie.

internationale est aussi bien tributaire des contraintes internes du champ politique algérien que de leur mode d'internationalisation. Deux attitudes intéressantes sont analysées par N. Sidi Moussa. La première est celle du parti messaliste du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) : si son refus des premiers projets d'Eurafrique dans les années 1950 s'explique par son anticolonialisme et son anti-impérialisme, il est également la résultante de son intégration dans les mouvements de gauche internationaux et de la socialisation d'une partie de son appareil dans le syndicalisme français. « Ce nationalisme jouxtant l'internationalisme » se justifie donc par la défense du peuple algérien et de sa souveraineté mais aussi par le rejet du grand capitalisme international. Le second exemple est celui du Parti des travailleurs (PT, trotskiste). Ayant d'abord capitalisé à l'international sur une position d'opposant au sein du champ politique algérien, le PT s'est peu à peu institutionnalisé ; son refus de l'UPM trouve son origine dans l'idéologie qui l'anime mais sa stratégie d'internationalisation s'est progressivement limitée du fait de sa normalisation interne. « Le cas du PT invite à se pencher sur les courtiers d'un certain rapport à l'international » note ainsi N. Sidi Moussa dont l'article démontre que « selon la qualité des interlocuteurs choisis (néo-conservateurs américains ou trotskistes français), le positionnement sur l'UPM apparaît influencé, contraint, intéressé, sans être mécanique ».

Les deux articles qui suivent traitent de la politique extérieure de l'Algérie. Dans un premier temps, **Amina Mernache** revient sur la « gloire perdue » de la diplomatie algérienne. Forte de son prestige dans les cercles du Mouvement des Non-Alignés, la diplomatie algérienne s'est d'abord affirmée comme une diplomatie militante dont l'objectif était de refléter sur la scène internationale les succès révolutionnaires de la scène intérieure. C'est dans la confrontation avec la France que le caractère socialiste de la politique extérieure algérienne s'est développé : de 1962 à 1971, les négociations entourant la question pétrolière sont particulièrement tendues dans la mesure où s'opposent aux intérêts français de conservation de la maîtrise de la production la volonté algérienne de « disposer souverainement de ses ressources naturelles ». Suite à la multiplication de ces conflits, H. Boumediene décide alors de nationaliser unilatéralement les réserves pétrolières en février 1971. Le second succès du boumedienisme a été l'organisation de la Conférence des Non-Alignés à Alger en 1974, suivie de son fameux discours prônant un « nouvel ordre économique international » devant l'Assemblée générale des Nations-Unies. Coïncident alors croissance économique intérieure et forte activité diplomatique mais, lorsque les ressources de l'Etat se tarissent dans les années 1980, la place de l'Algérie dans les relations internationales s'amenuisent d'autant, hormis quelques rencontres protocolaires du président Chadli avec les dignitaires des grandes puissances mondiales. La guerre civile des années 1990 accentue encore

plus cet isolement, surtout que le pouvoir subit de plus en plus de critiques quant aux violations des droits de l'Homme commises dans sa politique anti-terroriste. Mis au ban, ce sera la tâche de Bouteflika, l'ancien jeune ministre des Affaires étrangères et protégé de Boumediene, de faire réintégrer à l'Algérie le concert des nations.

Cette stratégie passera notamment par l'Afrique : création du NEPAD, diplomatie des bons offices entre Erythrée et Ethiopie, entre Bamako et ses touaregs... C'est justement ce volet africain de la politique étrangère algérienne que propose d'analyser **Saïd Haddad**. A la lumière de l'actualité récente, ce sujet, encore très peu traité, s'avère être d'une pertinence toute particulière. Revenant sur le « messianisme révolutionnaire » d'Alger et sa lutte pour « l'émancipation économique du continent », S. Haddad poursuit en évoquant la question sahraouie : objet d'un différend historique avec le Maroc, la position algérienne sur la question reste tributaire à la fois de son identité d'Etat anti-colonialiste et de sa rivalité stratégique avec son voisin chérifien. Un autre élément central de sa politique africaine, est le rôle joué par Alger dans la résolution des crises touarègues de 1991 et 2006 ; elle s'oppose, ici encore, à un autre Etat maghrébin qui cherchait à maximiser son influence régionale en utilisant la question touarègue : il s'agissait de la Libye de Kadhafi. Cependant, la diplomatie sert également des objectifs intérieurs : la normalisation de la situation domestique, avec le processus de « réconciliation nationale », a également dû être légitimée à l'intérieur par l'activisme diplomatique de Bouteflika en direction de l'extérieur. Depuis 2011, la diplomatie algérienne doit, enfin, faire face aux recompositions politiques régionales et à l'instabilité héritée de l'intervention de l'OTAN en Libye. Ces nouveaux défis, avec lesquels contrastes l'ancienneté du régime algérien et de ses processus de prise de décision, laissent donc à Alger la possibilité de confirmer ou non son statut de puissance régionale qu'elle revendique et qu'elle a acquis avec, notamment, l'appui apporté aux puissances occidentales dans la lutte contre le terrorisme au Sahel.

La question du terrorisme islamiste est aujourd'hui une ressource internationale pour les « généraux » qui n'hésitent pas à maximiser leur expertise en la matière. Pourtant, cette « expertise » a été obtenue au prix fort : de 100 000 à 200 000 morts, de 8 à 20 000 disparus, d'un million et demi de déplacés internes et de la systématisation de la torture. Dans leur texte, **Salim Chena** et **Antonin Tisseron** opèrent un retour sur le développement de l'islamisme armé et de la politique contre-terroriste mise en œuvre par l'Etat. Au départ désorganisée et non-adaptée à la guerre anti-subversive, l'armée algérienne a dû se moderniser à marche forcée sous la pression constante des attentats, des assassinats d'intellectuels et de journaliste, des meurtres de policiers,

gendarmes ou militaires... Cette modernisation est passée par une organisation particulière des services de renseignement, par la création d'un corps d'appui dans les régions enclavées que sont les gardes communaux, l'implication de la population par le soutien à la création de milices de « patriotes » et le renforcement des forces spéciales de l'armée. Néanmoins, l'absence de concertation entre certains services, le secret entourant l'action du DRS et parfois les divergences de vues entre haut gradés ont pu donner lieu à des débordements regrettables et affaibli la légitimité des forces armées. En fin de compte, si aujourd'hui l'activité terroriste reste plus faible en Algérie même, elle n'en a pas pour autant disparu : enlèvements, attaques de convois militaires ou de ravitaillements des casernes et autres faux barrages persistent. Surtout, elle a métastasé dans la région sahélienne : les mutations du terrorisme algérien se trouvent ainsi à la source du jihadisme au Sahel.

Dans la dernière contribution de ce septième numéro de *Dynamiques internationales*, **Patrice Bouveret** offre une présentation critique de l'attitude de la France dans la gestion des conséquences sanitaires de ses essais nucléaires, réalisés dans le Sahara algérien. P. Bouveret y rappelle notamment que les clauses secrètes des Accords d'Evian prévoyait déjà la rétrocession, cinq ans après l'indépendance, du site de Reggane mais, moins connu, celui de Colomb – Béchar ne sera rendu à l'Algérie qu'en 1978 : ce dernier site était probablement un lieu d'expérimentations d'armes chimiques et biologiques... Mais, qu'il s'agisse des victimes algériennes ou françaises, liées à des équipements inadéquats fournis aux soldats ou à la proximité des populations locales, la reconnaissance du préjudice peine à se concrétiser. En détaillant l'histoire et les développements récents, judiciaires et législatifs, du « contentieux radioactif » entre la France et l'Algérie, P. Bouveret pose *in fine* la question de la Raison d'Etat et de son rôle dans les relations franco-algériennes : « La “Raison d'État” qui a présidé au développement de l'arsenal nucléaire français — depuis la création du CEA par le général de Gaulle en 1945 jusqu'à la loi sur les archives de 2008 créant une catégorie de documents « secret défense » incommunicables regroupant tous ceux concernant les essais nucléaires — justifie-t-elle qu'on nie des évidences admises et connues depuis des décennies et qu'on traite avec tant de mépris les victimes des essais nucléaires ? ».

A la veille de la visite de François Hollande en Algérie, attendue pour la fin de l'année 2012, il apparaît que, si les enjeux liés à la mémoire de la guerre d'Algérie sont si pressants pour Alger, pour cause de légitimité intérieure, d'autres dossiers non moins importants sont encore en suspens. La bonne marche des relations économiques fortes entre les deux pays ou la volonté française de soutenir une intervention étrangère au Mali risquent de ranger au second plan la problématique des droits de l'Homme, de la démocratisation du régime ou de l'élucidation de certains événements liés au terrorisme dans les années 1990. Autant de défis futurs pour les relations algéro-françaises, que pour la modernisation d'un appareil politique algérien plus que jamais en quête de légitimité.

Bibliographie

BLANCHARD, Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens, 1944-1962*, Paris, Nouveau Monde éd. 2011.

BRANCHE, Raphaëlle, *L'embuscade de Palestro*, Paris, Armand Colin, 2010.

CONNELLY, Matthew, *L'arme secrète du FLN. Comment de Gaulle a perdu la guerre d'Algérie*, Paris, Payot, 2011.

HACHEMAOUI, Mohamed, 2011, « La corruption politique en Algérie : l'envers de l'autoritarisme », *Esprit*, Juin, pp. 111-135.

MEDARD, Jean-François, 1991 « L'État néo-patrimonial en Afrique noire » in Médard, Jean-François (dir.), *États d'Afrique Noire : Formations, mécanismes et crises*, Paris, Karthala, pp. 323- 353.

THENAULT, Sylvie, 2012, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2012.